



**M<sup>e</sup> Paul Germain**  
notaire et conseiller  
juridique

861, de l'École  
Prévost Qc  
JOR 1T0  
Tél. : 224-5080  
Télec. : 224-8511



## La raison pour laquelle vous risquez d'avoir à refaire votre mandat d'inaptitude

### Le cas de l'inaptitude partielle

Si votre mandat d'inaptitude date de plusieurs années, la jurisprudence récente vous a peut-être joué un vilain tour. En effet, les tribunaux refusent de plus en plus d'homologuer, de mettre en vigueur, les mandats d'inaptitude dans les cas d'inaptitude partielle. Mais attention, il existe une solution...

La Cour, dans les cas d'inaptitude partielle, préfère qu'un régime de tutelle ou d'assistance au majeur soit établi. Pourquoi? Parce que ces régimes de protection au majeur requièrent de consulter la personne partiellement inapte lors de la prise de décision. Les tribunaux veulent permettre à la personne partiellement inapte de donner son avis dans de certaines décisions qui la concernent, par exemple, pour l'administration de ces dépenses quotidiennes et le consentement à ses soins médicaux.

Ces décisions judiciaires ne sont pas justifiées par des dispositions du Code civil ou du Code de procédure civile, mais par des principes généraux voulant que les tribunaux doivent agir dans l'intérêt de la personne inapte.

À première vue, le but recherché est louable, mais il complique énormément la mise en œuvre d'un mécanisme de protection du majeur. Pour établir un régime de tutelle ou de conseil au majeur, les délais sont plus longs, les formalités sont plus nombreuses, que lors de l'homologation d'un mandat d'inaptitude et votre tuteur est choisi par l'assemblée de parents et d'amis.

De son côté, l'homologation d'un mandat d'inaptitude est relativement simple et rapide. Le mandataire est une personne choisie par vous. Vous pouvez lui demander de rendre compte de son administration à une personne de votre choix selon la manière et la fréquence que vous jugez à propos.

Il reste que si votre inaptitude est partielle, les personnes que vous avez nommées dans votre mandat pourraient être écartées aux profits des gens choisis par l'assemblée de parent et d'amis.

### La solution

Dans quelques décisions récentes, les tribunaux ont par ailleurs accepté d'homologuer les mandats d'inaptitude dans les cas d'inaptitude partielle. Il s'agit d'affaires où la personne dans son mandat avait clairement exprimé qu'en cas d'inaptitude partielle, il préférerait l'homologation de son mandat à l'ouverture d'un régime de protection.

Déjà depuis plus de 3 ans nos mandats d'inaptitude comportent ce type de précisions et nous améliorons notre texte à la lumière des jugements rendus au fur et à mesure qu'ils sont portés à notre connaissance.

Si votre mandat ne comporte pas de telles précisions, et que vous ne voulez pas être soumis à la décision arbitraire de l'assemblée de parents et d'amis, vous devez donc refaire votre mandat en cas d'inaptitude.

Trouvez le guide gratuit pour faire son mandat d'inaptitude sur notre site : paulgermainnotaire.com.

## Bénévoles à l'œuvre

# Des forêts occupées

CAROLE BOUCHARD

**Le nouveau sentier du parc des falaises à Saint-Hippolyte pourra maintenant permettre aux randonneurs de traverser bien au sec des centaines de pieds dans un milieu humide.**

Le dimanche 23 octobre, Jean-François Boucher du comité régional pour la protection des falaises était très heureux d'avoir terminé les passerelles: il y en avait une de 100 pieds, deux de 15 pieds et une autre de 10 pieds. Ces passerelles y sont installées afin de protéger les milieux naturels car ce sentier aura une vocation écologique. Une tâche qui n'aurait pu être réalisé sans main d'œuvre. Une dizaine d'étudiants du McGill Outing Club étaient présents; ils venaient de partout au Canada, du Maine et de la Caroline du Sud.



Parc de la Coulée, bénévoles du club de Plein air de Prévost à l'œuvre

### Parc de la Coulée

Le même dimanche, une corvée semblable avait lieu dans le parc de la Coulée afin de réparer un pont et d'améliorer la signalisation. Encore là une quinzaine de bénévoles étaient à l'ouvrage. On y retrouve près de 12 km de sentiers qui seront tous balisées avec des carrés (coro-

plast) de couleur.

On peut se procurer une carte en faisant la demande par courriel: [club-pleinair@ville.prevast.qc.ca](mailto:club-pleinair@ville.prevast.qc.ca)

### Club de Plein air de Prévost

Le **jeudi 17 novembre**, à 19 h 30, le club tiendra son assemblée



Les étudiants du McGill Outing Club sur le sentier à Saint-Hippolyte.

annuelle au pavillon Léon Arcand situé au 296, rue des Genevriers. C'est une belle occasion de présenter un projet ou tout simplement de s'impliquer.

## Entente MRC et Commission scolaire Rivière du Nord

# Les autobus scolaires associés au transport collectif

**La commission scolaire s'associe au TAC MRC Rivière du Nord (Transport adapté et collectif) afin de permettre à la population de Prévost, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et Saint-Colomban d'utiliser les places disponibles dans certains autobus et minibus affectés au transport des élèves du secondaire sur le territoire de la commission scolaire.**

C'est dans le cadre de la politique du ministère du Transport du Québec, qui vise à rationaliser le nombre de véhicules en transport collectif qu'une entente est intervenue entre la CSRDN et la MRC de la Rivière du Nord le 18 octobre 2011. Il sera possible pour les usagers du transport collectif d'utiliser certains véhicules scolaires dès le mois de novembre 2011.

Toutefois, le nombre de places disponibles et les trajets sont limités.

Les utilisateurs devront remplir un formulaire d'antécédents judiciaires et se conformer à la politique d'utilisation du transport scolaire. Ce service ne sera disponible que pour la période scolaire, soit de novembre à juin et selon le calendrier scolaire déjà défini. Donc pas de transport les journées pédagogiques et les journées de congé ainsi que les jours de tempête. De plus, ce service doit respecter les règlements et politiques de la CSRDN. M. Joubert, président



Tous impliqués dans le succès de cette entente : assis: Michael Chavette de la commission scolaire, Rémy Tillard président de la Commission scolaire, Yvon Brière préfet de la MRC, Pierre Godin dir. MRC - debout: Alain Rochon de Transcobec et Michel Rochon de autobus Rochon, Jonathan Lauzon de Autobus Brunet, Micheline Hould régisseur du transport CSRDN, Jean-Pierre Brunet de Autobus Brunet et Jean-Pierre Joubert président du TAC.

du TAC rappelle que près de 40 commissions scolaires offrent déjà ce service à leur communauté.

Les usagers autorisés pourront monter gratuitement dans le véhicule aux arrêts déjà prévus pour les élèves. Ils descendront à un arrêt situé près de l'école de destination de l'autobus, d'où ils pourront, au

besoin, utiliser le service de transport collectif régulier. En fin d'après-midi, ils pourront y reprendre l'autobus pour retourner à la maison. Les intéressés pourront consulter les circuits de chacune des villes sur le site Internet de la MRC ([www.mrcrivieredunord.qc.ca](http://www.mrcrivieredunord.qc.ca))



Idées  
DE LECTURE

LOUISE GUERTIN

**Dans son dernier livre à chacun son podium Sylvie Fréchette raconte sur un ton simple et direct son parcours de vie, les leçons qu'elle en a tirées et propose aux lecteurs une nouvelle manière de prendre les tournants de la vie pour développer son potentiel, quel que soit son âge.**

### Parcours de vie

Peut-être parce que nous la connaissons pour avoir suivi son parcours de championne olympique en nage synchronisée ou sa carrière au Cirque du Soleil, le livre donne l'impression qu'elle nous met dans la confiance des moments plus difficiles, des moments charnières qui l'ont forcé à se poser les questions



qui l'ont guidé à faire des choix de vie et des choix de carrière qui respectent sa nature profonde.

Son père est décédé des suites d'un accident bête alors qu'elle n'avait que trois ans. Attirée à un très jeune âge par la nage synchronisée, elle raconte comment ce marqueur important l'a propulsée sur les podiums en lui apprenant à se fier à son intuition. Quand son fiancé se suicide quelques jours avant les jeux de Barcelone en 1992, au milieu de ce drame effrayant, elle s'ancre dans ce qui la fait se sentir vivante. « La meilleure façon que je connaissais de me sentir en vie, c'était de nager. »

### Respecter son individualité

Quittant son statut de championne, elle s'engage dans une nouvelle aventure celle du Cirque du Soleil et du

spectacle O à Las Vegas. Elle relate le premier jour de répétition avec Franco Dragone, son insistance à faire marcher chacun des artistes non dans la performance, mais pour se connecter à sa singularité.

C'est une leçon importante que Sylvie Fréchette retient pour les prochaines étapes. Ce sont les « défauts de fabrication » de l'être humain qui le rendent unique et sont autant de moteurs de création. Elle croit qu'il faut arrêter de conduire sa vie sur le pilote automatique, ne pas se cacher derrière l'uniformisation, mais miser sur sa différence.

### Pourquoi pas

Dans ce livre, l'athlète devenue coach et conférencière nous livre une manière de regarder la vie, de faire des choix. Malgré le titre, l'auteure suggère, non pas qu'il faut toujours viser la première place en se

mesurant aux autres, mais plutôt écouter son intuition pour entreprendre des projets qui nous porte. Elle croit qu'il faut viser à réaliser ses rêves, même un peu fous. Elle explique qu'il est vital de passer du pourquoi au pourquoi pas pour mettre du « oomph » dans sa vie.

Pour Sylvie Fréchette, le dépassement individuel n'est pas réservé aux jeunes ou aux athlètes de haut niveau. Elle donne l'exemple de personnes à la retraite qui ont décidé d'écouter leur voix intérieure et se réaliser dans de nouveaux champs d'action ou encore d'artistes qui assument leur différence pour pousser plus loin leur création. C'est un message qu'elle livre avec l'authenticité qu'on lui connaît.